



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 septembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 septembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 septembre 2016

HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION ET/OU L'ACCESSIBILITE DU PARC LOCATIF SOCIAL

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Michel SIMON, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Michel PAILLEY, Alain CHAUFFIER à Marie-Christelle BOUCHERY, Thierry DEVAUTOUR à Véronique HENIN-FERRER, Marie-Chantal GARENNE à Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Luc DELAGARDE, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Robert GOUSSEAU, Rose-Marie NIETO

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Sébastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C16-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 SEPTEMBRE 2016

HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION ET/OU L'ACCESSIBILITE DU PARC LOCATIF SOCIAL

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, qui comporte 6 axes d'intervention, dont celui relatif à la prise en compte du vieillissement des ménages et les situations de handicaps, et un programme de 18 actions, dont celle relative au soutien à l'adaptation du parc existant.

Pour la mise en œuvre des actions de ce nouveau PLH, la CAN a validé, par délibération du 25 janvier 2016, les différents règlements et dispositions d'attribution de ses aides financières octroyées, notamment aux bailleurs sociaux, dont celui relatif aux travaux d'adaptation du parc locatif social :

- 50 % du montant des travaux HT, dans la limite de 3 000 € de travaux HT par logement (*soit 1 500 € de subvention maximum par logement*), basée à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux d'adaptation et/ou d'accessibilité, les besoins du locataire concerné, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Après étude et instruction des dossiers de demandes de subvention, il est proposé d'attribuer aux bailleurs sociaux concernés, un montant estimatif maximal de **10 626,08 €** détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider cet engagement financier prévisionnel de la CAN relatif à la réalisation de travaux d'adaptation de 9 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autoriser, selon le processus et les pièces justificatives prévues par le règlement technique, le versement des aides financières respectives aux bailleurs sociaux concernés,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces demandes de subvention.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué
Préfecture
079-200041317-20160926-C16-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA CAN

Communes	Adresses des opérations	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention
BEAUVOIR/NIORT	53 route de la Blotière	IAA *	IAA	2 700,21 €	1 350,11 €
AIFFRES	116 rue de Pissardant	IAA	IAA	2 686,17 €	1 343,09 €
NIORT	48 rue Maurice Caillard	IAA	IAA	2 333,57 €	1 166,79 €
CHAURAY	19 impasse du Petit Noyer	IAA	IAA	3 277,20 €	1 500,00 €
FORS	16 plaine du Lac	IAA	IAA	2 454,08 €	1 227,04 €
NIORT	15 cours de Magné	IAA	IAA	798,82 €	399,41 €
NIORT	15 A rue Paul Bert	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	2 447,50 €	1 223,75 €
NIORT	5 rue de Télouze	SEMIE Niort	SEMIE Niort	2 368,33 €	1 184,17 €
NIORT	14 rue du Bas Sablonnier (Apprt 413)	SEMIE Niort	SEMIE Niort	2 463,44 €	1 231,72 €
TOTAL	-	-	-	21 529,32 €	10 626,08 €

* IAA : Immobilière Atlantic Aménagement (ex SA HLM 79)

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160926-C16-09-2016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016